

Renouvellement urbain du quartier des Vergnes

En 2017, Clermont Auvergne Métropole a signé un protocole avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), qui lançait 2 années d'études et de concertation pour le futur des quartiers Saint-Jacques, Les Vergnes et La Gauthière.

Dès 2019 une convention a été signée avec l'ANRU pour préciser le programme d'actions à mettre en oeuvre. Depuis, la concertation continue et les études menées ont permis d'affiner les différents projets en matière d'aménagement, d'équipements, d'habitat, ou encore de développement économique.

Aujourd'hui, accompagnés de la SPL Clermont Auvergne et d'une équipe de paysagistes, urbanistes et architectes (groupement ALTERN), Clermont Auvergne Métropole et ses partenaires invitent les habitants à donner vie à ces projets qui verront le jour tout au long des prochaines années.

Découvrez plus en détail tous les éléments du projet sur clermontauvergnemetropole.fr

Les axes du projet 2019 - 2030

- **CRÉER** un lieu de vie en coeur de quartier étendu jusqu'à la plaine du Bédat
- **DÉVELOPPER** les liaisons avec la Grande Plaine en restructurant les circulations
- **COMPLÉTER** l'offre en équipements publics
- **DÉVELOPPER** l'attractivité de l'habitat
- **RENFORCER** l'offre économique et de santé

AMÉNAGEMENTS	ÉQUIPEMENTS	HABITAT	ÉCONOMIE
Prolongement du parc des Vergnes jusqu'à la Plaine du Bédat	Structuration d'un espace habitants et de services au Château des Vergnes	Environ 153 nouveaux logements	Développement d'une ferme urbaine et d'un bâtiment de transformation alimentaire
Développement des mobilités durables et des liens avec les	Création d'une nouvelle salle	317 Logements réhabilités	Création de locaux de santé
		268 logements démolis	

quartiers de Champratel et de la Plaine	des fêtes et des familles	et reconstruits sur la métropole	Accueil d'activités économiques autour du sport dans le stade Gabriel-Montpied
Rénovation et extension des jardins familiaux	Ouverture d'un nouvel espace polyvalent en lien direct avec l'école Romain Rolland	Un accompagnement spécifique pour les copropriétés	
	Déploiement d'un gymnase dans le stade Gabriel-Montpied		

28 opérations conventionnées dont 26 financées par l'ANRU
 Total des investissements prévisionnels 74 M€ HT
 27,9 M€ de concours financier de l'ANRU (21,6 M€ de subventions et 6,3 M€ de prêts bonifiés Action Logement)

LES VERGNES 2030



Un quartier fertile pour cultiver ensemble sa santé et son jardin

À l'horizon 2030, le quartier des Vergnes verra son cadre de vie amélioré pour ses habitants actuels et futurs, par le développement d'une Maison de Santé tout d'abord, mais aussi en

renforçant la place de l'agriculture urbaine avec, à l'est, une requalification des jardins familiaux et, au nord du quartier, l'arrivée prochaine d'une ferme urbaine.

Le grand parc des Vergnes, pour amplifier la nature en ville.

L'aménagement du grand parc sera l'occasion de créer une véritable trame verte en coeur de quartier, à la fois lieu de destination et de circulations douces, mais aussi un lieu de vie du quotidien, en articulation avec la place des Droits de l'Homme. Implanté dans le prolongement du parc des Vergnes existant et en lieu et place des tours démolies, il constituera un espace public fédérateur : pour toutes les générations, pour se retrouver, se ressourcer et partager des activités de détente, festives ou de loisirs. Le grand parc devra également participer à renforcer l'adaptation et la résilience du quartier au changement climatique. Il permettra de gérer une partie des eaux pluviales à ciel ouvert, et participera de fait à atténuer les risques d'inondation. En période estivale, notamment lors des épisodes caniculaires, il contribuera à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain.

De nouveaux équipements et services, pour une plus grande attractivité et une meilleure vie de quartier.

La frange ouest du quartier constituera une polarité sportive d'envergure métropolitaine, avec le Stade Gabriel Montpied agrandi, accompagné d'un gymnase. Un projet de piscine métropolitaine est également à l'étude. Les équipements existants en coeur de quartier seront renforcés : l'école Romain Rolland offrira des activités à destination de la jeunesse ; tandis que le Château des Vergnes sera réhabilité pour améliorer la qualité des services offerts. Au nord du quartier, s'ouvrant sur le paysage de la plaine agricole du Bédât, prendront place les nouveaux équipements : une salle des fêtes et des familles, une ferme urbaine et son espace pédagogique, ainsi qu'un bâtiment de transformation de produits agricoles (bâtiment T).

Des espaces publics de qualité et des déplacements facilités.

Le maillage d'espaces publics sera requalifié de sorte à favoriser les déplacements des piétons et cyclistes. Certaines voiries, comme la rue du Château des Vergnes seront apaisées, pour permettre des traversées sécurisées vers les principaux équipements.

La Ville se mobilise pour votre santé - Quartier des Vergnes

La Ville porte un projet de mise en place d'un espace santé sur le quartier des Vergnes. Des locaux neufs disponibles dès 2024, 300 m² adaptés à l'exercice médical proposés à la location. Une implantation au plus près des acteurs de santé et des acteurs économiques du quartier. Un secteur éligible aux exonérations d'impôt sur les bénéfices.

ZOOM SUR

1 - Le grand parc des Vergnes, ouvert sur la plaine du Bédât

Le futur grand parc s'ouvrira au nord sur la plaine du Bédât. Il sera conçu en plusieurs séquences du sud vers le nord. Sur l'emprise du parc des Vergnes actuel, il s'agira d'une requalification douce. En coeur de quartier, et en lien avec la place des Droits de l'Homme, le parc intégrera des espaces de convivialité confortables et ombragés. Enfin, le parc se prolongera au nord du quartier jusqu'à la plaine du Bédât, en proposant des espaces libres, appropriables et flexibles. Ainsi, la nouvelle salle des fêtes et des familles sera adressée sur une large prairie festive pouvant accueillir des évènements socio-culturels. Le ruisseau de la Chaux, bordant le quartier au nord, pourra être renaturé et bordé de nouvelles circulations douces qui demain s'ouvriront sur la plaine agricole en direction de Cébazat et Gerzat.



2 - Le mail des écoliers

Un mail piétonnier et végétalisé sera créé pour permettre une liaison douce entre la rue Victorien Sardou et la rue du Château des Vergnes. L'école Romain Rolland pourra alors profiter d'un nouvel accès plus lisible et sécurisé, depuis le nord. De l'autre côté du mail s'implantera la ferme urbaine, qui intégrera un espace pédagogique à destination des habitants et des écoliers.



3 - Le mail des sports et les nouveaux logements

Un large parvis sera aménagé au sud du Stade, et se prolongera par un mail généreusement planté, qui accompagnera les importants flux de spectateurs et supporters depuis l'arrêt de tramway. Ce nouvel axe, préservé de la circulation automobile, permettra de valoriser les équipements qui s'y adressent (stade et projet de piscine) mais également les futures opérations de logements neufs qui le borderont.



UN QUARTIER REPENSÉ POUR ET AVEC SES HABITANTS

Afin de construire un nouveau quartier qui réponde aux attentes des habitants des Vergnes et aux enjeux métropolitains, Clermont Auvergne Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand, OPHIS, Auvergne Habitat, Assemblia et leurs partenaires ont placé le dialogue et la concertation avec la population au cœur de leur démarche. Le renouvellement urbain fait évoluer le territoire, son habitat, ses équipements publics et ses aménagements urbains, dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants à la fois du quartier, de la ville et de la Métropole. C'est donc l'affaire de tous ! Sa mise en oeuvre, programmée sur une période allant de 10 à 15 ans, est l'occasion d'associer régulièrement les habitants à la définition de ce projet urbain. Un dialogue permanent qui entre aujourd'hui dans une nouvelle phase, celle de la concertation réglementaire, qui se tiendra du 7 avril au 6 mai 2022, suivie d'une concertation volontaire tout au long des projets.

Une concertation règlementaire, dans quel but ?

Afin de donner vie au projet du quartier, Clermont Auvergne Métropole va créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). La ZAC est une procédure administrative d'initiative et d'intérêts publics. Elle est particulièrement adaptée aux projets d'aménagement urbain complexes et de grande ampleur. Dans ce cadre, la concertation est forcément règlementaire.

Votre avis compte

Habitants, commerçants, conseillers citoyens, membres d'une association, usagers du quartier... votre avis compte !

La diversification de l'habitat, les mobilités, les parcs, la diffusion du sport et de l'agriculture dans le quartier, l'adaptation aux dérèglements climatiques et environnementaux ... sont autant de thèmes pour lesquels vous avez la possibilité de vous exprimer et de participer.

La parole est à vous !

Une concertation inscrite dans la durée

Depuis 2017, les habitants peuvent partager leurs avis et opinions sur l'avenir du quartier. Suite à ce premier temps de rencontres, la concertation se poursuivra avec notamment la constitution d'un «groupe d'échanges».

Constitué sur la base du volontariat, celui-ci permettra d'échanger sur le projet sur les temps longs. Ces rencontres seront aussi accompagnées de temps grand public et de visites de chantiers afin d'informer sur l'avancée du projet.

LA MAISON DU PROJET

Une maison du projet à votre écoute

Lieu d'échanges et d'animations, la Maison du projet accueille et accompagne toutes les personnes souhaitant s'informer et s'investir dans le changement de leur quartier.

Retrouvez sur place :

- Les équipes de Clermont Auvergne Métropole et de la Ville de Clermont-Ferrand
- Le café des habitants, chaque mercredi, en présence de partenaires du projet et d'associations du territoire
- Une maquette évolutive pour comprendre l'ambition voulue pour Les Vergnes et permettre à tous de participer à l'élaboration du projet urbain
- Et pendant toute la durée de la concertation, un registre est mis à votre disposition pour

recueillir vos avis sur le projet.

Maison du projet Les Vergnes

Place des Droits de l'Homme - 63000 Clermont-Ferrand

Pendant la concertation, du 7 avril au 6 mai, les horaires évoluent :
mardi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h - mercredi : 9h-13h / 14h-18h

Contact : 07 79 82 58 41 /
monprojetlesvergues@clermontmetropole.eu



+ d'infos :

<https://lesvergues2030.clermontmetropole.eu>
Dossier de concertation et registre d'expression disponibles sur cette page.